

# fixalite internationale

# Revision S9

1



your last semester!?

Keep going girls! today's lesson is about "fiscalite internationale".

le but = Eviter la double imposition, lsh waht bando des revenus de differents pays

à passer algo?

## Introduction

Ps: you've already studied this in S5

overview on all the revenues

- Revenus professionnels: P'industrie, commerce, professions libérales...
- Revenus salariaux: salaires, fonctionnaires, employés.
- Revenus fonciers: - Positive - profits Imm.
- (\*) • Revenus et profits des capitaux propres: - dividende - Revenus fisca (IT)
- Revenus agricoles: activité agricole (Imposé de 10% à la source) توزيع

$$RF = RC + \text{Réintégrations} - \text{Deductions}$$

ch. déductible → RAS

ch. non déductible → Réintégrer

Pdt. Imposable → RAS

Pdt. Exonéré → déduire

Pdt. Imposable à la source libératoire (ex: dividende) → déduire

Sociétés de personnes: SNC, SCS, stés de fait, SIT, indivision

1<sup>er</sup> cas: SNC + SCS + Sté. de fait

Revenus; déclaré par l'associé principale / autre cas; gestion collégiale; le plus âgé (AP)

2<sup>ème</sup> cas: SIT + Indivision

Chaque associé déclare sa part.

(\*) dividendes: sont imposé à 10% à la source à partir de 2012

Revenus fisca (Intérêt): 20% à la source non libératoires

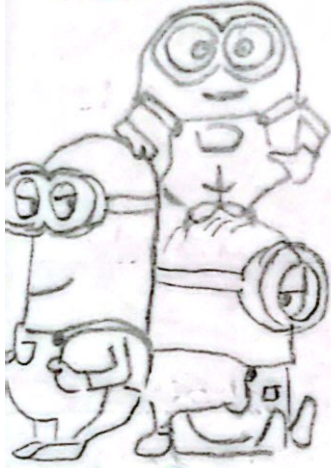
Remarques

# territorialité de l'IR (payer l'impôt au Maroc)

Résident fiscal: toute personne quelque soit sa nationalité

3 critères: ① Résidence au Maroc  
② centre d'intérêts au Maroc  
③ Délai de séjour > 183 jours.

$$\text{Revenu global} = \sum \text{Revenus net potentiels} = \sum \text{bases imposables}$$



do Hakma & zone

✓ Revenus Pro: base Imposable = **Résultat fiscal (RF)**

✓ Revenus Fonciers:  $RFT = RFB - 40\%$  (Abattement)  
 $RFT = RFB \times 0,6$

$RFB =$  Prix locatif annuel - ch déductive + ch. supplémentaires.

✓ Revenus salariaux:

$SBI = SBG$  (SB + HS + Ancienneté + AF + Avantages en nature + indemnité + primes) - exonérations (AF + Indemnité)

$SNI = SBI - \text{déductions/salaire}$  - AMO, CNS, CSMR

## Revenus de capitaux propres?

Intérêts Bruts  $\Rightarrow$  Intérêts net = 5000  $IB = \frac{5000 \times 100}{80}$

Revenu net global Imposable = RG - déduction/Revenu  $\rightarrow$  sont 3

- ① Les dons  $\leq 1000$  de CA; non déductible pour les parties politiques/les clubs
- ② Intérêts crédit au habitations principales dont la limite de 10% (RG - dons - Intérêts)
- ③ Les primes d'assurance retraite à la limite de 10% (RG - dons - Intérêts)

$R_{brut} = RG \times \text{taux (taux de base)}$   $IR \text{ à payer} = IRB - \text{déduction/Impot}$

## Programme / FI 2023

- chapitre introductif: ① notions des CFI (Convention fiscale Intoy)  
 ② Cadre juridique des CFI  
 ③ objectifs des CFI  
 ④ détachement de R négos des CFI  
 ⑤ réseau Maroc de CFI

(non traité en classe)

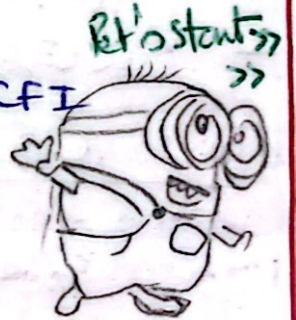
- ch 2: 2 champs d'application des CFI

- ✓ ① champs d'app personnes
- ✓ ② " " matériel
- ✓ ③ " " temporel

- ch 3: les méthodes d'élimination de la double imposition  
 ① méthode d'imputation. ② les méthodes d'exon. ③ les autres méthodes

- ch 4: la coopération fiscale internationale

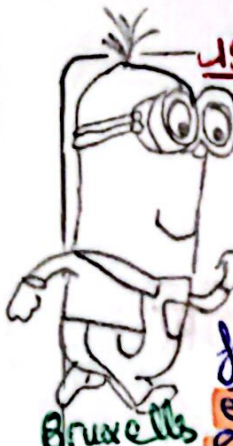
(non traité en classe)



Ch1) Les sources des CFI La convention doit être ratifiée par le roi.

• Les Travaux de la SDN + OCDE : influence des pays riches

1922

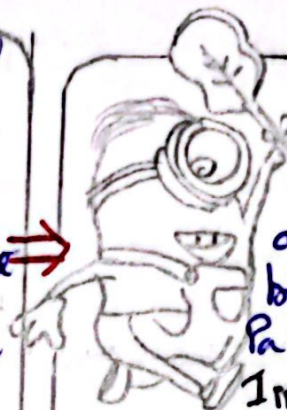


- La conférence financière inter avait demandé l'adoption des mesures pour éliminer la DI.
- La SDN a désigné un Comité financier, qui a réalisé une étude sur les aspects éco de la DI fiscale.

Bruxelles

⇒ pour éviter la DI (double imposition)

1923-1929



- Le Comité financier a réalisé 2 conventions bilatérales de la non DI sur les Impôts sur les revenus et sur la fortune.

↓


1946

Le Modèle de Mexica a donné naissance au modèle définitif de la SDN ⇒ Modèle de Pondus.

↓

1929-1943

- Le Comité financier a réalisé beaucoup de travaux sur la DI ⇒ ayant abouti aux modèles de convention de Mexica en 1943 (Impôts directs et assistance administrative). 1<sup>er</sup> Modèle de la SDN.



1955

OECE : organisation Européenne des conventions éco (20 pays)  
20 pays sont européens

↓

1961

qui deviendra OCDE : organisation de coopération de développement éco. (20 pays européens + 18 pays = 38 pays) création d'un comité fiscal

↓

1971

qui deviendra le comité des affaires fiscales

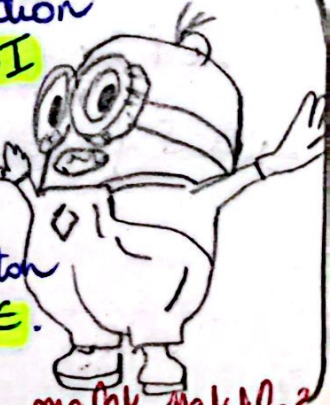
À lire à jour chaque 2 ans.  
1992, 1995, 1999...

2002 : la dernière mise à jour.

PS : Keep fighting

1963-1977

- publication de 4 rapports fiscaux intitulés : DI en 1963 ⇒ projet de CFI en Matière d'Impôt Direct / Ret fortune
- 1977 ⇒ Le Comité a repris le projet de 1963, pour la reformulation entant que Modèle de l'OCDE.



malek mekhlou3

# Des Travaux de l'ONU : la réaction des pays pauvres

1967

SDN & OCDE n'étaient pas adaptés à la spécificité des pays en développement.



Secrétaire générale

⇒ C'est par là !

Le conseil économique et social de l'ONU m'a chargé de constituer un groupe des experts en fiscalité internationale.

Composé de

20 Pays

12 pays sous développés  
8 pays développés

1967-1977

Regroupement des experts sous forme de réunions, ceci a abouti à l'adoption du principe directeur en matière de négociation des CFI entre PD & PSD.

1980

l'ONU a formalisé son modèle de principe directeur.  
principe de négociation : débuter par les points de contingence pour arriver à des points de convergence.

## Ch 1) Cadre juridique des CFI



✓ CFI sont des accords internationaux gérés par le DI (on oublie le cadre juridique des pays)

✓ sont des accords internationaux à objet purement fiscaux.

types de CFI → bilatéraux (2 pays) exp: Maroc-Espagne  
multilatérale (plusieurs pays) exp: UE, UA

⇒ le Maroc a 35 CFI bilatérales, majoritairement générales

✓ CFI général : englobe 2 les secteurs d'activité.

→ et il y a des CFI spécifique par secteur d'activité (exp: Tr Maritime)

# Ch1) objectifs de CFI



2 catégories d'objectifs a choix !

## objectifs principaux

Élimination / allègement de la DIF.

→ méthode d'exonération totale

→ méthode d'imputation totale

lutte contre la fraude et l'évasion fiscale internationale principalement entre le mère et ses filiales.

## objectifs secondaires

Le respect du principe de non discrimination fiscale entre les nationaux et les étrangers. Art 2

Le respect du principe de non aggravation fiscale par rapport aux législations internes. (CGI)

# Ch1) déroulement de la négociation de CFI

## Étape 1: la préparation à la négociation

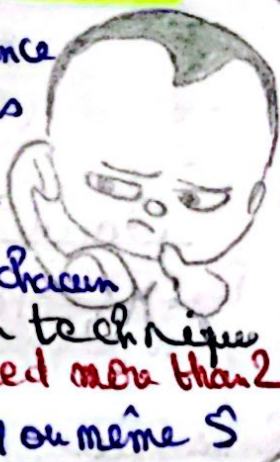


La délégation de Experts fiscaux Collecte des infos sur le système fiscal du pays partenaire.

## Étape 2: La négociation

on fait la correspondance entre les 2 délégations

→ En général, les négociations se réalisent 2 fois : capital de chacun  
⇒ accord sur le plan technique beaucoup de divergence ⇒ we need more than 2 3, 4 or même 5



## Étape 3: Le paragraphe

signifie qu'il y'a un accord sur le plan technique

on peut adopter toujours des modifications dans cette étape, même l'annulation

La mission de la DGI prend fin, ainsi que celle du ministre de finance.



kulshi wajed, kharma nesmiw

## Étape 4: La signature

- ✓ Consentement politique entre les gouvernements des 2 États
- ✓ signé par le ministre des Affaires étrangères et coopération (Nasser Bourita - Nov 2023)
- ✓ aucune modification ne peut avoir lieu après la signature.

## Étape 5: ratification

- ✓ ratification par le roi.
- ✓ approbation par le parlement.
- ⇒ application de la procédure Constitutionnelle

## Étape 6: pub au BO

- ✓ échange des documents ratifiés ⇒ pub au BO
- (\*) date d'entrée en vigueur prise d'effet
  - ↓ Impôt retenu à la source (\*) début n+1
  - ↓ Impôt payés par voie de rôle (\*) on raisonne par Ex Cept

## Ch2) 6 Champs d'application de CFI

### 1. Champ d'application personnel

#### Résidence fiscale

- Les CFI s'appliquent pour les personnes résidents dans un État ou 2.
- s'appliquent pour les personnes physiques et les stés.



Kagna wahd Haja!  
Les stés de p soit ils choisissent IR/IS

#### choix de IR

Les CFI s'app pour les associés

#### choix de IS

Les CFI s'app par les stés (plus choisi)

#### double résidence (DR)

#### Cas de p. physique

pour éviter le DI on utilise de façon hiérarchique les critères suivants.

La résidence habituelle

Centre d'intérêt

La résidence de séjour

Le pays de nationalité

L'accord amiable

entre les 2 délégations

#### Cas de p. morale

en cas de DR des stés, la CFI repose sur un seul critère

le siège effectif de direction

Selon les Comms des Modalités  
Ces indices moitent

- lieu de contrôle
- lieu de prise
- lieu de conservation des documents comptables

### Remarques:

- les filiales installées au Maroc sont imposées de la même manière que les E/Ps Marocains.
- tu travailles en Allemagne → Résident Allemande  
" " " " + famille au Maroc → double résidence
- Bob habite à Tanger + RM + R français → Résident Marocain
- Baby boss habite à Tanger + résidence au Nice → double résidence  
+ commerce à Nice → Résident français
- au niveau du 3ème critère, 3 mois (Maroc) + 7 mois (France) ⇒ R. français
- si 6 mois 6 mois ⇒ on passe au critère suivant.



## 2. Champ d'app Matériel.

### Impôts actuels (Ante)

Les CFI fixent (les impôts) concernés par R / D I

Impôts sur Revenu / fortune soit pour le compte de l'Etat soit pour les collectivités locales.

par le Maroc :  
2 Impôts sont concernés  
IR (RG)      IS (RA)

### Impôts futurs

Les impôts futurs qui s'ajoutent après la signature de la CFI seront traités de la même manière que les impôts actuels en vigueur.



### Les exceptions de l'art 2

- le principe de la non-discrimination.
- l'assistance au recouvrement.
- l'échange des renseignements entre les partenaires

Concerne tous les impôts

## 3. Champ d'application temporel

### 1. Date d'entrée en vigueur

- est fixé par la CFI
- correspond à la date de l'échange des instruments ratifiés

tout supplément date de la CFI



### 2. date de prise d'effet

C'est la date de l'app de la CFI. Deux sont possibles:

Impôts retenus à la source l'année qui suit la date d'entrée en vigueur.

Impôts payés par voie du rôle par exercice comptable

Ex: 01/02/20 → 31/12/20  
DEV ⇒ 6/21  
prise d'effet ⇒ 01/02/21 → 31/12/21

### 3. dénonciation de CFI

en général sa durée, mais chaque état a le droit de mettre fin à une CFI. 2 cond  
→ Sans min d'existence.  
→ 6 mois de préavis

### 4. la cessation d'effet

C'est l'arrêt de l'application des dispositions de CFI.

#### Impôts retenus à la source

Correspond à l'année qui suit de dénonciation  
RM = 50  
RE = 60 en 2021

IR = (50 + 60) x taux DI (Maroc)  
Car date de cessation d'effet en 2020.

#### Impôts payés par voie du rôle

Correspond à l'exercice des après la date de dénonciation

exp  
Date de déno 3/2020  
Ex 01/01 → 31/12/2020  
Cessation d'effet  
IR Maroc = (Rm + Re) x taux



### Ch3. Les méthodes d'élimination de la Double imposition

#### ① La méthode d'imputation totale

PS (pays étranger)  
IS (Impôt payé dans le pays de source)

PR (pays de résidence)  
IR = RG = Σ bases imposables  
= RF + RFT + SNI + IB

$IS = RS \times \text{taux}$

$IR = RG \times \text{taux d'impôt}$

$IR \text{ à payer} = IR - IS$

exemple

R. français : - R. fiscal : 50 000  
- RFT : 40 000

$IS = (50000 + 40000) \times 30\%$   
 $IS = 27000$

R. Marocain : → RF = RC + Rete - déduction CND dividende  
RF = 500 000 + 100 000 - 50000 = 550 000

piège ! → RFT = RFB × 0,6 = 600 000 × 0,6 = 360 000 → SNI = 200 000  
→ IB =  $\frac{100 \times 80 000}{80} = 100 000$  IB → 80% (40000) RS  
IB → 100%

$RG = 550 000 + 360 000 + 100 000 + 200 000$   
 $RG = 1 210 000$

$IR = (1 210 000 + 90 000) \times 38\% - 244 000$   
 $IR = 777 400$

IR à payer au Maroc = IR - IS - Retenus à la source

piège ! dak Shi l Bqar men?

$IR \text{ à payer} = 777 400 - 27 000 \times 10 - 40 000 - 20 000$

#### ② Imputation limitative

①  $IS = RS \times \text{taux}$

$IR = RG \times \text{taux}$

#### ② Séparation de IRS

IRS : impôt calculé dans le pays résident pour les Revenus du pays S

IR → RG (RR + RS)  
IRS → RS

$IRS = \frac{RS \times IR}{RG}$

si  $IS < IRS$   
on impute IS

si  $IS > IRS$   
on impute IRS

$IR \text{ à payer} = IR - \text{soit } IS - \text{soit } IRS$

exemple

IS = 270 000 dlv ✓  
IR = 777 400 ✓

#### ② Séparation de IRS

777 400 → 2 110 000  
IRS → 900 000 →  $IRS = \frac{900 000 \times 777 400}{2 110 000} = 331 592,41$

$IS < IRS \Rightarrow$  on impute IS

$IR \text{ à payer} = 777 400 - 270 000 - 60 000$



### ③ Exonération totale

the easiest one :)  
Kula pay kat khelobodiyalo  
And that's it!



$$P_s : I_s = R_s \times \text{taux}$$

$$P_R : I_R = R_R \times \text{taux}$$

exemple:

$$I_s = 90000 \times 30\%$$

$$I_R = 1210000 \times 38\% = 240000$$

### ④ Par méthode du taux effectif

$$P_s : I_s = R_s \times \text{taux}$$

$$P_R : I_R \text{ théorique} = (R_R + R_s) \times \text{taux} = R_G \times \text{taux}$$

$$\text{taux effectif} = \frac{I_{RT}}{R_G} \times 100\%$$

$$I_R \text{ à payer au pays de résidence} = \underline{\underline{R_R \times \text{taux effectif}}}$$

exemple:

$$I_{RT} = 777400$$

$$R_G = 2100000$$

$$R_R = 1210000$$

$$\text{taux effectif} = \frac{777400}{2100000} \times 100\%$$

$$I_R \text{ à payer} = 1210000 \times 36,84\%$$

### ⑤ Par méthode de crédit d'impôt fictif

$$P_s : I_s = (R_s \times \text{taux}) \times \text{taux d'exonération}$$

$I_s$  : Impôt à payer

$I_{sf}$  : Impôt fictif = exonération

exemple : 60%  
↳ le reste de 60% = 40%

$$P_R : I_R = (R_G) \times \text{taux}$$

$$I_R \text{ à payer} = I_R - I_s - I_{sf}$$

exemple:  $R_s = 80000$   $R_R = 1000000$

$$P_s : 80000 \text{ exonérée à } 40\% \Rightarrow I_s = (80000 \times 10) \times 31\% \times 60\% = 148800$$

$$\Rightarrow I_{sf} = 80000 \times 10 \times 31\% \times 40\% = 99200$$

$$P_R : I_R = R_G \times \text{taux} = (1000000 + 80000) \times 38\% = 244000$$

$$I_R \text{ à payer} = I_R - I_s - I_{sf} - \text{Retenus à la source}$$

## ⑥ la méthode de déduction

Kanaqso Is a Kanderboftaur  
↳ we got RGI

$$Ps : Is = Rs \times \text{taux}$$

$$PR : RG = RR + Ps$$

$$RGI_{\text{possible}} = RG - Is$$

$$IR = RGI \times \text{taux}$$

### example

$$Ps_1 : Is_1 = 150\,000$$

$$Ps_2 : Is_2 = 148\,800$$

$$PR : RG = 1670\,000$$

$$RGI = 1670\,000 - 298\,800 = 1371\,200$$

$$IR = 1371\,200 \times 38\% - 24\,400 = 496\,656$$

$$IR \text{ à payer} = 496\,656 - \text{Retenue à la source}$$